




# Les obligations de communications FSE+/FTJ Programmation 2021-2027

**Rappel** : Les obligations de communication sont à respecter **dès le début de la mise en œuvre de l'opération**. Ainsi, vous devez être en mesure de fournir tous les **justificatifs demandés** dès l'**instruction** de votre projet.

## ➤ **! Sanctions financières**

Le règlement prévoit que : "Lorsque le bénéficiaire ne respecte pas les obligations qui lui incombent [...], et qu'aucune action corrective n'a été mise en place, l'autorité de gestion applique des mesures, dans le respect du principe de proportionnalité, en annulant jusqu'à 3 % du soutien octroyé par les Fonds à l'opération concernée."

## ➤ **Deux principes à respecter**

<p><b>1. <u>Afficher l'emblème de l'UE</u></b></p>  <p><b>! Apposer l'emblème de l'UE sur tous les supports de communication utilisés</b> pour la mise en oeuvre d'une opération destinée au public ou aux participants.</p> <p><b>! L'emblème occupe une place pertinente sur tous les supports</b> de communication</p>	<p><b>2. <u>Utiliser la mention</u></b></p> <p><b>! Indiquer la mention « Financé par l'Union européenne » ou « Cofinancé par l'Union européenne »</b> en toutes lettres à côté de l'emblème.</p>  <p><b>! Téléchargez l'emblème avec sa mention dans la <a href="#">logothèque</a> du site <a href="http://fse.gouv.fr">fse.gouv.fr</a> =&gt; <b>ce sont les seuls valables !</b></b></p> 
--	--



### **Remarques :**

**! Le logo l'Europe s'engage n'est pas une obligation de communication.**



Les bénéficiaires peuvent donc l'utiliser sur les supports s'ils le souhaitent **sauf** sur les affiches, panneaux et plaques.

⇒ **En cas de doute, il est conseillé de ne pas l'intégrer sur vos supports**

J'appose l'emblème ou le logo sur les supports suivants :		
Les sites internet et les médias sociaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les documents et matériel de communication à destination du public et des participants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Les affiches, panneaux et plaques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les signatures mail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>


! Tout autre illustration ou logo ne peut pas être utilisé pour mettre en évidence le soutien de l'UE.


! Consultez tous les détails des obligations typographiques à respecter [ici](#) (couleurs autorisées, police, taille de police, etc.)

## ➤ Où placer l'emblème et la mention ?

Vous êtes un opérateur de l'État (Pôle emploi, Anact, etc.)	Vous êtes un bénéficiaire, un organisme intermédiaire
<ul style="list-style-type: none"> <li>- En haut à gauche : bloc "République Française"</li> <li>- En haut à droite : votre logo</li> <li>- En bas à gauche : emblème de l'Union + mention adéquat (Cofinancé/Financé par l'Union européenne) + si vous le souhaitez : le logo Europe s'engage (sauf sur les plaques, panneaux permanents et affiches)</li> <li>- Si présence d'autres partenaires : les logos doivent être ajoutés en bas à droite</li> </ul>	La place de l'emblème de l'Union accompagné de la mention adéquate (Cofinancé/Financé par l'Union européenne) est libre sur vos supports.

## ➤ Apposez l'emblème et la mention sur l'ensemble des supports de communication suivants :



<p>Les sites internet et les médias sociaux</p> 	<p>⇒ fournir une <b>description de l'opération succincte (quelques lignes...)</b>, en rapport avec le niveau du soutien.</p> <p>La <b>finalité</b> et les résultats de l'opération doivent apparaître.</p> <p>Dans le paragraphe, veillez à <b>mentionner le soutien financier de l'UE</b>.</p>
<p>Les documents et matériel de communication à destination du public et des participants</p>	<p>Exemples : Affiches, flyers, brochures, etc.</p>

<p><b>Les affiches, panneaux et plaques</b></p> <p>! Le support à utiliser dépend du coût total de l'opération (cf.remarques).</p>	<p>⇒ Utilisez le <b>Generator</b> pour les créer : il répond à toutes les obligations réglementaires</p> <p><a href="#">Pour accéder au Generator, cliquez ici !</a> *Site géré par la Commission européenne</p>
<p><b>Les signatures mail</b>, uniquement si l'objet du mail concerne l'opération cofinancée par le FSE+/ le FTJ</p>	<p>Exemple : vous pouvez faire un bandeau avec l'emblème de l'UE + mention, suivi du logo de votre structure</p> <p>Prénom Nom Fonction Structure</p> 

**Remarques :**

! Assurez-vous que les **participants** à l'opération ont été informés du financement de l'opération par l'UE.

➤ **Affiches, panneaux ou plaques : choisissez le support en fonction du coût total de votre opération :**

<p><b>Option 1 :</b></p> <p>Opération dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ le coût total est inférieur à 100 000€</li> <li>⇒ le coût total est supérieur à 100 000€ <u>sans investissement matériel</u></li> </ul>	<p><b>Affiche A3 minimum</b></p>  <p>ou un affichage électronique équivalent.</p>	<p>Le bénéficiaire informe le public du soutien obtenu par le fonds. Pour ce faire, il :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ appose une affiche de format <b>A3 minimum</b> ou un affichage électronique équivalent</li> <li>✓ <b>bien visible du public</b></li> <li>✓ <b>pendant la mise en œuvre d'une opération</b></li> </ul>
<p><b>Option 2 :</b></p> <p>Opérations dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ le coût total est supérieur à 100 000€ avec investissements matériels</li> </ul>		<p>Le bénéficiaire appose :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des <b>plaques ou panneaux d'affichage permanents</b></li> <li>✓ <b>bien visibles du public</b> présentant l'emblème de l'Union</li> <li>✓ <b>dès que la réalisation physique d'opérations</b> comprenant des investissements matériels <b>commence</b> ou que les <b>équipements achetés sont installés.</b></li> </ul>
<p><b>Option 3 :</b></p> <p>Opérations de + de 10 millions d'€ /les opérations d'importance stratégique</p>		<p>Le bénéficiaire doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ organiser une action ou activité de communication, selon le cas, et en y associant en temps utile la Commission européenne et l'autorité de gestion responsable.</li> </ul>